

La fronde anti-Facebook s'organise

» **GROGNE** Plus de 23 000 utilisateurs vont supprimer leur profil, lundi, pour protester contre une confidentialité problématique.

YSEULT THÉRAULAZ
CÉLINE ROCHAT

Des règles de confidentialité qui changent sans préavis, une gestion obscure des données, sans oublier les vols d'identité et les photos publiées à l'insu des personnes concernées... Il n'en faut pas plus pour que Facebook (FB), le réseau social regroupant plus de 400 millions de membres, suscite la grogne d'un nombre croissant d'utilisateurs. Deux d'entre eux, des habitants de Toronto, ont lancé le *Quit Facebook Day*, à savoir une journée pour supprimer son compte du réseau social.

Agendée lundi, elle a déjà séduit environ 23 000 personnes inscrites sur www.quitfacebookday.com et quelque 3000 «amis» ont rejoint le groupe homonyme constitué sur Facebook! «Nous pensons que FB ne respecte pas ses utilisateurs et les données qu'ils y mettent», expliquent les deux Canadiens sur leur site. Et de décrier la difficulté, pour l'utilisateur moyen, de

gérer correctement ses paramètres de confidentialité. Olivier Glassey, sociologue à l'UNIL et spécialiste des communautés virtuelles, confirme que «les règles de confidentialité du réseau changent tout le temps et affectent ce qui est déjà en ligne. C'est un vrai diktat de la part de FB!»

Du côté des internautes, on ne décolère pas. «Il n'y a aucun service à la clientèle digne de ce nom. Malgré de nombreux e-mails, je n'ai jamais obtenu de réponse», s'énerve un ancien membre, qui s'en prend directement au manque d'égards du créateur, Matt Zuckerberg.

L'ancien étudiant de Harvard est aussi accusé d'instrumentalisation économique des données circulant sur FB. Dans une interview accordée au *Washington Post* lundi, il se défend: «Nous ne transmettons aucune donnée personnelle à des personnes ou à des services. Facebook a grandi très rapidement. Satisfaire tous ses utilisateurs est un challenge, mais nous travaillons pour servir au mieux cette communauté.»

Cela suffira-t-il à convaincre ceux qui veulent partir? Pas sûr... «FB? Je n'en vois plus l'utilité, à part pour lire des ragots en tout genre», constate un étudiant en police scientifique, à Lausanne. D'anciens «Facebookers» vont jusqu'à accuser le réseau d'être à l'origine de ruptures amoureuses.

Peur de l'isolement

L'action prévue lundi devrait ébranler le réseau social et donner du courage à ceux qui veulent mettre fin à une activité chronophage. «C'est intéressant de constater que les anti-Facebook utilisent les armes propres à ce réseau

social qui est le grand spécialiste des journées particulières avec effet de masse, analyse Olivier Glassey, lui-même inscrit sur Facebook. Ils communiquent avec les mêmes

moyens.» Mais pourquoi attendre lundi pour supprimer son compte? «Les gens sont rarement sur FB pour eux-mêmes, mais principalement pour les autres, continue le sociologue. L'attractivité de ce réseau vient du fait qu'il ressemble à un répertoire téléphonique. Le quitter seul, c'est prendre le risque de l'isolement. Cette action n'a de sens que si les personnes avec lesquelles on a envie de communiquer suivent le mou-



Facebook en quelques chiffres

La première version de Facebook a vu le jour le 4 février 2004. Créé par Mark Zuckerberg, un brillant étudiant de Harvard, le site s'appelle alors thefacebook et se trouve réservé aux étudiants de la prestigieuse université américaine. Après avoir laissé tomber le «the», Facebook ouvre ses portes au monde le 26 septembre 2006.

D'après les derniers chiffres communiqués par le réseau social, plus de 400 millions de personnes possèdent leur page. Les utilisateurs passent environ 500 milliards de minutes par mois sur le site. L'entreprise emploie plus de 1400 personnes dans dix-sept bureaux répartis entre les Etats-Unis, le Canada et l'Europe.

En termes de revenus publicitaires, Facebook a engrangé l'an dernier entre 600 et 700 millions de dollars. Les prévisions pour 2010 naviguent entre 1 et 1,1 milliard de dollars.

J.-F. D.

INTERVIEW EXPRESS STÉPHANE KOCH SPÉCIALISTE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DE LA CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION

«FB risque de nous connaître mieux que notre propre mère»

- Quitter Facebook le 31 mai, est-ce la bonne solution pour protéger ses données?

- Il n'est jamais judicieux de répondre par la censure. Il y a une complexité dans les paramètres de sécurité, certes, mais si on arrive à les gérer correctement, on peut tout de même bien protéger son information. En ce qui me concerne, je préfère des paramètres complexes qui me permettent de régir mes renseignements à des paramètres trop simplistes qui m'empêchent d'être acteur de la gestion de mes infos.

- Se désinscrire du réseau serait donc la solution de facilité...

- On ne peut pas toujours se déresponsabiliser en se reposant sur les autres. Le 3 mai dernier, j'ai créé sur YouTube une vidéo qui dure sept minutes, expliquant comment proté-

ger ses données FB. Des internautes ont réussi à me répondre que c'était trop long. Cela signifie que les gens ne sont pas prêts à consacrer sept minutes à leur sphère privée! Ce sont ses propres informations qu'on met en ligne, il est normal que nous les gérons. On sait que quand on utilise un tel réseau, on n'est pas chez soi. On ne publie donc pas n'importe quoi: pas d'information trop privée ou trop intime. L'utilisateur doit se remettre en question et comprendre qu'il a une responsabilité face à ses données.

- Responsable, oui, mais les concepteurs de FB ne vont-ils pas trop loin en déclarant qu'il n'y a plus de vie privée?

- En déclarant par défaut que vous acceptez tout ou presque, c'est effectivement FB lui-même qui est à la base de réactions de



MICHEL PERRET

tous les côtés. Le cadre législatif existant est défaillant pour protéger de tels débordements. Actuellement, on assiste au risque que FB nous connaisse mieux que notre propre mère. Mais, je le répète, cela ne doit pas dédouaner les utilisateurs de leur responsabilité, qui commence par cocher dans les paramètres tout ce qui est accepté d'office.

- La gestion des données est donc la clé du succès, plus que le renoncement?

- Oui. De toute façon, quelqu'un qui n'a pas de fort désintéret ne quittera pas FB. Car aujourd'hui, quitter le réseau, c'est quitter ses amis.

C. ROC.

Rickerby, vice-directrice des ventes dans une entreprise canadienne. Je suis heureuse de participer à l'action de lundi et j'espère que mes amis vont faire pareil, histoire que l'on recommence à se fréquenter dans la vraie vie!»

Martine n'a pas attendu le *Quit Facebook Day* pour supprimer son compte. La jeune Vaudoise n'a surfé que six mois sur le réseau, et a vite été dégoûtée. «Au début, j'ai été séduite par l'idée de retrouver de vieilles connaissances. Je me suis inscrite sans prendre la peine de lire les conditions. Puis j'ai réalisé le nombre d'informations

personnelles que l'on transmet sans s'en rendre compte. Et quand on parcourt les conditions de FB, ça fait froid dans le dos!»

Mais suffit-il d'éliminer son profil pour retrouver sa virginité d'avant FB? «Lorsque vous supprimez un compte, il ne disparaît pas totalement car le réseau garde toutes vos données sur son serveur», déplore Mary Rose. Un constat partagé par l'étudiant lausannois: «J'ai décidé un jour d'effacer toutes les publications de mon mur. J'ai dû le faire manuellement. Mon mur était vide, mais, deux mois plus tard, d'anciennes publications sont réapparues.»

Pour Sébastien Fanti, avocat séduiso spécialisé dans les médias, quitter FB n'est pas la meilleure solution: «Mieux vaut être sur le réseau afin de régir son

profil numérique de façon éclairée et intelligente. Aujourd'hui, soit on gère ce qu'internet fait de nous, soit le web s'en charge.» L'homme de loi conseille de signaler aux développeurs de FB son désaccord avec leur politique qui prône que la vie privée n'existe plus. «Il y a trois points à suivre: dénoncer, sécuriser ses comptes et s'autoréguler dans ses publications.»

Les critiques récurrentes ne sont pas restées lettre morte. Matt Zuckerberg a affirmé mercredi une modification des paramètres de confidentialité qui se fera progressivement au cours des prochaines semaines. Dans un communiqué, il répond «aux commentaires et inquiétudes des utilisateurs en lançant des paramètres de contrôle des informations personnelles plus simples et plus forts (...). Les nouveaux réglages vont donner aux utilisateurs le pouvoir de contrôler exactement qui peut voir les informations et le contenu qu'ils partagent, le tout en quelques clics.» De quoi convaincre les déserteurs du 31 mai? ■

«Aujourd'hui, soit on gère ce qu'internet fait de nous, soit le web s'en charge»

SÉBASTIEN FANTI, AVOCAT SPÉCIALISTE DES MÉDIAS

mations personnelles plus simples et plus forts (...). Les nouveaux réglages vont donner aux utilisateurs le pouvoir de contrôler exactement qui peut voir les informations et le contenu qu'ils partagent, le tout en quelques clics.» De quoi convaincre les déserteurs du 31 mai? ■

DONNEZ VOTRE AVIS

■ Craignez-vous le manque de confidentialité des données personnelles sur Facebook?

LIRE EN PAGE 19

» Sécuriser son profil

CONTRÔLE Le site reclaimprivacy.org (en anglais) propose un outil qui scanne la perméabilité de votre compte. Cela consiste à mettre le lien «Scan for Privacy» en signet et à l'actionner après s'être rendu dans la partie Comptes/Paramètres de confidentialité sur Facebook. Des voyants vert, orange et rouge permettent de se faire une idée.

MODIFIER LES OPTIONS Sauf changement de dernière minute, la plupart se trouvent sous Comptes/Paramètres de confidentialité, mais une petite pernicieuse peut être, par exemple, dénichée sous Comptes/Paramètres du compte, onglet Publicités Facebook.

METTRE SON COMPTE EN VEILLEUSE Suivre Compte/Paramètres du compte, onglet Paramètres. Il sera toujours possible de réactiver le compte en cas de confiance retrouvée.

SUPPRIMER SON COMPTE Suivre Compte/Aide et taper dans le champ de recherche «Supprimer compte», puis cliquer sur «Je veux supprimer mon compte de manière définitive». Pour vous assurer que vous êtes bien mort pour FB, vous pouvez envoyer un mail à privacy@facebook.com

J.-C. C.

Nos conseils en vidéo sur www.24heures.ch/peur-facebook

Plus de témoignages, en audio, sur www.24heures.ch/adieu-facebook